

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — matin, Express-Poste.
9 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 51 — matin, Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. «
Six mois, — 10 — — 13 «
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

L'assemblée nationale de Serbie a tenu sa première séance le 16 de ce mois à Belgrade. Le major Muha-Anastastewich a été élu président par deux tiers environ des membres présents, M. Stevitscha Milowanowitsch a été ensuite nommé par la même majorité, vice-président. Le bureau s'est trouvé constitué dès la première séance et le caractère de l'assemblée s'est déjà nettement dessiné. Ainsi que nous l'avons dit, l'assemblée s'est partagée en deux camps diamétralement opposés. Les deux tiers de ses membres ne cachent plus leurs tendances hostiles au prince Alexandre, et l'on peut prévoir, sans crainte d'erreur, que la plupart des projets présentés par ses ministres seront impitoyablement repoussés. On doit donc s'attendre à de très-prochaines querelles.

Les organes de la presse autrichienne, nous l'avons dit souvent, sont généralement alarmistes, lorsqu'il s'agit des événements dont les provinces chrétiennes de la Turquie sont le théâtre; aussi ne faut-il pas prendre leurs assertions au pied de la lettre. Cependant nous devons reconnaître que les correspondances de Belgrade déclarent presque unanimement qu'on s'attendait en Serbie à ce que la majorité de l'assemblée proposerait, dans une des séances prochaines, de déclarer la déchéance du prince Alexandre, ce qui entraînerait peut-être le bannissement du prince et des membres de sa famille. Ses nombreux et puissants adversaires ne se donneraient même plus la peine de dissimuler leur intention à ce sujet.

Si ce fait se réalisait, on ne saurait se dissimuler que la situation deviendrait fort tendue. Il serait à craindre en effet que ce changement de règne ne pût s'accomplir sans troubles sanglants dans la Principauté. On prétend même savoir que, malgré toute la faiblesse de caractère qu'on lui attribue, le prince Alexandre a su prendre des mesures militaires suffisamment énergiques pour résister à l'orage populaire près d'éclater sur sa tête: une grande partie de l'armée lui semble assez dévouée pour qu'il puisse compter sur son appui. Tous les consuls européens

à Belgrade ont pris des mesures également pour la protection de leurs nationaux.

Les émissaires du prince Milosch Obrenowitsch s'agitent beaucoup pour profiter de la situation. La candidature de cet ancien chef de la Serbie est hautement posée par eux pour le cas où le prince Alexandre serait renversé et il est hors de doute qu'ils trouvent des adhérents dans l'assemblée nationale. Cette compétition ne sera pas l'une des moindres pierres d'achoppement contre lesquelles menace de se briser l'ordre de choses qui régit en ce moment la Serbie, à moins que l'Europe ne se hâte d'aviser. — Havas.

Nous empruntons au *Reveil*, journal publié par M. Granier de Cassagnac, l'article suivant. C'est une appréciation de la Révolution française. Nos lecteurs verront que la Révolution avait été entreprise par Louis XVI, avant 1789, — et que si elle n'a pas eu lieu quand ce monarque l'a proposée, c'est que le pays tout entier l'a repoussée.

PAUL GODET.

« L'un des préjugés historiques les plus enracinés, les plus déplorables et les plus ridicules au temps où nous vivons, est, sans contredit, celui qui attribue la révolution de 89 à la résistance opposée par le gouvernement de Louis XVI aux réformes proposées par les philosophes et sollicitées par l'opinion publique.

« Ce préjugé est général et profond, parce qu'il a été puisé par la génération actuelle dans les livres de tous les historiens de la Révolution, depuis M. Thiers jusqu'à M. Michelot. Il est déplorable, parce qu'il fausse les idées politiques de la plupart des hommes de notre temps. Il est surtout ridicule et extravagant, parce que le gouvernement de Louis XVI a proposé, deux ans avant la Révolution, à peu de chose près, toutes les réformes reprises et régularisées plus tard, sous le Consulat et sous l'Empire, réformes qui forment la base de nos institutions actuelles; et la Révolution est sortie au contraire de la résistance que le gouvernement de Louis XVI a rencontrée de toutes parts, même dans

les rangs de la bourgeoisie, et à Paris plus qu'ailleurs, pour avoir voulu réformer trop de choses à la fois et trop vite.

« Ce qui est presque incroyable, c'est que ces réformes de Louis XVI, qui ont précédé la Révolution et qui l'ont amenée, et dont les historiens de cette révolution ne paraissent pas avoir soupçonné l'existence, sont imprimées dans plus de cinquante volumes de mémoires contemporains, sans parler des recueils officiels et de l'introduction même au *Moniteur*. Ainsi Louis XVI avait proposé, présenté, sous forme d'édits, en 1787 et 1788, les réformes suivantes: Egalité en matière d'impôt, création des conseils municipaux, d'arrondissement et de département, suppression des douanes intérieures, restitution de l'état civil aux protestants, abolition de la torture, abolition des lettres de cachet, égale admission de tous aux emplois militaires, car cette égalité existait déjà pour les emplois religieux ou civils, destruction des justices seigneuriales, établissement des trois juridictions actuelles pour les procès, enfin liberté de la presse pour les livres. Il n'y a pas moyen de nier sérieusement ces édits; ils sont imprimés partout; et l'arrêt du conseil qui autorise la publication des livres et des brochures politiques est la première pièce du premier volume du *Recueil des Lois* de M. Duverger, actuellement conseiller d'Etat.

« Comment ces réformes furent-elles accueillies? — Dans les parlements, dans la noblesse, dans le clergé, dans la bourgeoisie, par une résistance acharnée; dans le peuple, par la plus profonde indifférence; — à Paris, par des émeutes formidables: le sang coula dans les rues. On peut ignorer, mais on ne peut pas nier, c'est de l'histoire.

« Ce qu'il en coûta au gouvernement de Louis XVI pour soutenir ces réformes, sans réussir à les faire accepter, pour passionner les esprits, pour échauffer les têtes, et finalement pour amener la Révolution, est inconcevable. Ebaubi et indigné de ce que le peuple, auquel, en définitive, les réformes devaient profiter, restait indifférent, il envoya Mirabeau en Provence et Volney en Bretagne, où ces deux écrivains composèrent, d'accord avec le

FEUILLETON

LE CORDONNIER
DE LA RUE DE LA LUNE.

(Suite.)

On sentait percer, dans le ton avec lequel ces paroles étaient prononcées, le dégoût qu'éprouvait ce brave militaire pour la mission qu'on lui avait donnée.

— Soit, répondit l'agent.

Michel et Armand se comprirent sans se regarder. Ils étaient sauvés. Marie, moins maîtresse d'elle-même, laissa échapper un soupir de joie. Caracalla se rengorgeait et était fier de son importance. Déjà les soldats étaient sortis, et les agents les suivaient, lorsque leur chef se ravisant:

— Cependant, dit-il, mes instructions sont formelles, et je dois faire une perquisition exacte dans toutes les maisons.

Marie sentit ses terreurs se réveiller, et cette nouvelle angoisse fut plus forte que la joie qu'elle avait éprouvée. Caracalla était pourpre de colère.

— Très-bien! s'écria-t-il en s'adressant au chef des agents, perds ici un temps précieux, visite minutieusement la maison d'un bon et loyal patriote, et s'il y a dans le quartier d'infâmes conspirateurs, ils auront la

facilité de s'esquiver... Il faut convenir que le Directoire place bien sa confiance!

— Je reçois des ordres et je ne les discute pas, répondit froidement l'agent. Citoyen, dit-il à Michel, montre-moi les pièces dont ton logement se compose.

— Il y a au rez-de-chaussée la boutique et la cuisine, répliqua le cordonnier, et deux chambres au-dessus.

— Voyons les chambres, fit l'agent.

Michel se leva, et Armand l'imita. On gravit l'escalier, les agents seuls faisaient perquisition. Marie les suivit par anxiété, et Jeannette par curiosité.

— Quelle est cette chambre demanda l'agent en indiquant la porte à droite.

— C'est celle de ma fille, répondit Michel.

— Ouvre-la, ajouta l'agent.

— Quoi! la chambre de Cornélie, la chambre d'une jeune fille, objecta Michel, d'une voix tremblante de colère.

Armand partageait cette indignation, et il était tenté de se jeter sur ces misérables, et de les précipiter du haut de l'escalier.

— Je n'entrerai pas, dit l'agent d'une voix plus douce.

La chambre fut ouverte. L'agent resta sur le seuil. Son regard seul plongea dans l'innocente demeure.

— C'est bien, dit-il.

Puis refermant lui-même la porte, il se dirigea vers

l'autre chambre. Cette fois il entra, explora les lieux avec soin et sonda les murs.

Jeannette, qui suivait, s'écria tout-à-coup:

— Allons, bon! Comment, notre maître, vous avez encore changé de place?

Marie lui marcha sur le pied, la tira par sa robe, et la servante s'arrêta tout ébahie.

— Qu'a-t-on changé de place? demanda l'agent d'un ton soupçonneux, et enveloppant la servante d'un regard inquisiteur.

V. — L'ALLIANCE.

Une autre que Jeannette eût été prise au dépourvu, et son trouble, son embarras eussent pu mettre l'agent de police sur une piste dangereuse; mais le mouvement que Marie avait fait et un regard de Michel firent comprendre à la fidèle servante qu'il y avait un mystère qu'elle ne devait pas dévoiler. Prenant aussitôt ce masque placide que les Bretons emploient pour mystifier les étrangers ou éviter toute explication, elle regarda l'agent sans avoir l'air de comprendre.

Celui-ci exaspéré répéta sa question.

— C'est à moi que tu parles, citoyen? dit-elle avec tranquillité.

— Sans doute, et je te demande ce qu'on a changé de place dans cette chambre?

— Oh! ça, c'est entre le citoyen Caius Gracchus et moi.

Cabinet, des brochures incendiaires contre les privilégiés. Le Gouvernement poussa les choses jusqu'au point de faire faire des émeutes contre la noblesse; et le mot d'*aristocrates*, jeté aux privilégiés comme une injure, ce fut le garde des sceaux, Lamignon, qui le prononça le premier, en plein Parlement. — Granier de Cassagnac. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 22 décembre. — La *Gazette* publie la dépêche officielle annonçant le départ de Manille de cinq navires espagnols coudisant des troupes en Cochinchine.

Madrid, 23 décembre. — Un décret royal, publié dans la *Gazette*, révoque de leurs fonctions des membres du tribunal de guerre et de marine les sénateurs Espelata et Dagona et nomme pour les remplacer les généraux Aldaina et Evariste San Miguel.

Dans la séance d'hier, le congrès a repoussé, à la majorité de 158 voix contre 47, un amendement de M. Moyano demandant l'accomplissement du concordat.

Marseille, 23 décembre. — Le courrier parti de Constantinople, le 15, vient d'arriver.

Des lettres de Péra rapportent que le Grand-Visir refuse d'exécuter les réformes promises par Fuad-Pacha à Paris. Aali-Pacha aurait offert sa démission et Riza-Pacha se disposait à la suivre dans sa retraite. Fuad-Pacha n'a pas encore accepté la place de grand-Visir.

Les Kaimakans repoussent le blâme de la Conférence et envoient un mémoire justificatif menaçant de donner leur démission.

Vienne, 23 décembre. — La *Correspondance autrichienne* d'aujourd'hui annonce que des modifications importantes ont été prescrites dans l'exécution de la dernière loi sur le recrutement, afin d'en adoucir la rigueur. Dans quelques provinces, notamment, on exceptera du service militaire les fils uniques et les hommes mariés.

Francfort, 23 décembre. — On assure que la Diète a adopté, dans sa séance d'aujourd'hui, les propositions de ses comités réunis, concernant l'affaire des Duchés.

Il a été question aussi dans cette séance de l'affaire de Rastadt.

La Diète va prendre trois semaines de vacances.

Marseille, 23 décembre. — Les nouvelles d'Athènes, du 16 décembre, apprennent que M. Gladstone était attendu dans cette ville. Il a été fêté à Zante par des illuminations ainsi que par des acclamations en son honneur et en celui de lord Derby, mêlées aux cris de : « Vive l'annexion de la Grèce ! »

Une députation de Zante et d'Ithaque lui ayant présenté une adresse en faveur de l'annexion, M. Gladstone a répondu que l'Angleterre ne pouvait pas changer les traités, mais qu'elle offrait des concessions libérales.

Londres, 24 décembre. — L'*Arago* apporte des nouvelles de New-York, du 11 décembre, et 480,000 dollars pour la France.

Le Congrès approuvera probablement la politique extérieure du président Buchanan.

On croit que Juárez négociera un traité pour le paiement des réclamations faites contre le Mexique par des Américains et relativement au passage par le Mexique pour la Californie, et qu'alors il pourrait être reconnu, à titre de président du Mexique, par le président Buchanan. — Havas.

EXTÉRIEUR.

SERBIE. — On écrit de Belgrade le 18 décembre au *Lloyd de Pesth* :

« Dans la séance d'hier, l'assemblée a voté : Une adresse de remerciement à toutes les puissances signataires du traité de Paris, pour la sollicitude en vertu de laquelle la Serbie n'a pas été exposée aux horreurs de la guerre et pour la garantie des privilèges et immunités de Serbie ; — Une adresse à la Porte dans laquelle on expose le regret que la nation a éprouvé d'abord quand on a prétendu que la Porte avait mis obstacle à la réunion de la Skupschtina, rumeur qui à la grande joie de la nation serbe s'est trouvée fautive, la nation ayant toujours pensé que la Sublime-Porte ne voudrait porter atteinte à aucun de ses privilèges. — Les débats ont commencé ensuite sur la modification de la loi concernant la Skupschtina, suivant laquelle cette assemblée doit partager à l'avenir l'autorité législative avec le sénat. — Voici le commencement du discours du trône du prince Alexandre :

« Mes chers frères, c'est depuis longtemps mon vœu et celui de mon gouvernement de vous voir réunis autour de moi pour nous entretenir sur la prospérité de la patrie et délibérer des affaires du pays. Maintenant que ce vœu s'accomplit, grâce à Dieu, après que beaucoup d'obstacles ont été surmontés, je me réjouis de vous voir rassemblés aujourd'hui sur mon appel et de pouvoir vous saluer comme les dignes représentants de notre brave nation. Je me réjouis d'avoir l'occasion de m'entendre et délibérer avec vous sur les besoins de mon gouvernement, de la patrie et de la nation, et espère que dans cette occasion vous m'appuierez, moi et mon gouvernement, dans ce que nous pourrions faire pour la prospérité nationale.

« Chers frères ! Des révolutions et des troubles momentanés ont entouré notre patrie dans son voisinage immédiat et les dangers de la guerre d'Orient menaçaient d'atteindre nos foyers, aussi d'être atteints par les flammes de ce terrible ébranlement, mais avec l'aide de Dieu j'ai été en état, avec mon gouvernement, d'éloigner tous ces dangers et d'éviter les malheurs de la guerre à la nation et à la patrie, quand d'autres pays ébranlés par les troubles supportaient les charges et les plaies d'une guerre terrible, notre patrie a continué à prospérer dans l'ordre et la légalité et, lorsqu'en 1856, la paix a été conclue, je vous ai annoncé, par ma proclamation du 23 juin, que le traité de paix n'apportait que des fruits salutaires à notre patrie. Ce traité de paix, non-seulement reconnaît les droits et privilèges qui nous ont été accordés par des hattis-scherifs de notre auguste empereur, mais il les a placés sous la garantie collective de toutes les grandes puissances qui ont pris part à cette guerre terrible. Cette paix heureuse dont toute l'Europe s'est réjouie, nous a donc réjouis égale-

ment, car elle nous a donné la constatation et la garantie de nos droits, et sous son égide nous pouvons sans obstacle développer notre prospérité et marcher vers l'avenir. »

ANGLETERRE. — Les journaux de Londres nous donnent les détails suivants sur l'émeute militaire de Woolwich :

Le commandant, major général sir W. F. Williams a pris les plus énergiques mesures pour prévenir le retour des ignobles excès qui ont eu lieu ici hier soir.

Cette après-midi, les troupes de la garnison ont été réunies par ordre du commandant et il leur a été signifié que, tout soldat arrêté pour provoquer le désordre serait jugé par la cour martiale et traité conformément à la loi militaire. Une députation de commerçants, établis dans les rues où l'émeute de la soirée précédente avait suspendu les affaires, s'est rendue chez le major général sir W. F. Williams dans le cours de la journée, pour exposer le préjudice grave que leur faisait subir la nécessité qui les contraignait à fermer leurs boutiques pendant les heures où le commerce était en activité. Le major général a, en réponse, donné à la députation l'assurance de son sincère désir de maintenir l'ordre et la bonne intelligence qui, jusqu'ici, avait existé entre les militaires et la population. Il l'a informée qu'il prendrait sur le champ les plus rigoureuses mesures et qu'il avait été déjà donné des ordres pour que des piquets restassent dans les rues, du soleil couchant au soleil levant. Plusieurs soldats sont maintenant à l'hôpital en traitement, pour les blessures qu'ils ont reçues pendant la mêlée de jeudi soir. Il paraît qu'au plus fort de l'émeute, dans High-Street, un certain nombre de carabiniers Antrim, appartenant au piquet de ce corps, se sont précipités hors des rangs pour se joindre aux combattants; alors, le lieutenant qui commandait a tiré son épée, et les a forcés d'y rentrer; un sergent d'artillerie a été fait prisonnier et sera jugé par la cour martiale pour s'être mêlé avec acharnement sur ce piquet. Pendant la lutte, un artillerie a reçu un affreux coup de baïonnette. Ce qui prouve l'hostilité qui règne entre les troupes régulières et la milice, c'est que cette après-midi, à quatre heures, la sentinelle de service à la principale grille de l'arsenal de Woolwich et qui est un carabinier Antrim, a été assailli par trois artilleurs. Le constable de police Wright, qui était de service à la grille, fit venir immédiatement un piquet du corps de garde de la milice. Après avoir été vivement poursuivi, un des coupables fut pris et amené à la caserne de l'artillerie royale. — Havas.

FAITS DIVERS.

M. le ministre de la guerre vient de prendre une décision basée sur la mise en activité de la classe de 1837, et par suite de laquelle l'effectif actuel des bataillons actifs d'infanterie de ligne et de chasseurs à pied va être augmenté. En conséquence, de nombreux détachements d'hommes de nouvelle levée vont être prochainement dirigés des dépôts des corps sur lesdits bataillons. Ces détachements remplaceront en partie, sous les drapeaux, les hommes partis en congés renouvelables, tant par mesure d'économie que pour rendre le plus grand nombre de bras possible aux travaux de l'agriculture.

— Le *National* de la Chaux-de-Fonds annonce que le

Voilà un homme qui peut se vanter de me donner du mal.

— Quel galimatias me fais-tu?... Est-ce que tu voudrais te moquer de moi?... Nous vivons dans un temps où il ne fait pas bon braver l'autorité!

— L'autorité! reprit la servante, habile à détourner la question, mais je la vénère, je la porte dans mon cœur... Vive l'autorité!

— Encore un mot, ajouta l'agent, et tu pourrais bien aller coucher en prison.

L'officier détourna la tête d'un air de dégoût.

— Je suis muette! se hâta de dire Jeannette, enchantée de tourner la difficulté.

— Mais ce n'est pas cela que je te demande! s'écria l'agent d'un ton menaçant.

— Dame! tu veux que je parle, et tu me dis de me taire, continua la servante; c'est difficile à arranger.

— Il n'y a rien de plus simple, fit Michel en prenant la parole pour intervenir.

— Ce n'est pas toi que j'interroge, répliqua l'agent, c'est cette femme; qu'elle réponde.

— Mais je ne demande pas mieux, dit Jeannette. Figure-toi, citoyen, qu'il s'agit de ces deux méchants cadres poursuivis-elle en montrant deux gravures. Le citoyen Caius Gracchus ne veut jamais me laisser arranger sa chambre à ma fantaisie... ça m'interloque, quoi! Il a plus de prédilection pour la *Mort de Marat* que pour

la *Fête de l'Être suprême*. Moi, c'est pas mon avis. Les opinions sont libres, n'est-ce pas? J'aime mieux ce qui est gai que ce qui est triste. Aussi je mets la fête en évidence, et je flanque Marat à l'ombre. Eh bien! je n'ai pas plus tôt le dos tourné, que le citoyen défait ce que j'ai fait; il va chercher Marat dans son coin, et y fourre Robespierre à la place. Mais je ne suis pas Bretonne pour rien, et je n'en aurai pas le démenti. En voilà la preuve.

Et en un tour de main elle changea les cadres de place.

— Ça n'est pas plus malin que ça, dit-elle ensuite d'un air triomphant.

Son sang-froid la sauva et dépista l'agent, qui continua sa visite pour la forme, et se retira ensuite avec son escorte. Caracalla le suivit.

Dès que la porte fut fermée, le marquis, Marie et Michel, par un mouvement sympathique se tendirent la main. Puis la jeune fille se jeta dans les bras de la subtile servante.

— Bonne Jeannette! lui dit-elle en l'embrassant.

— Ah bien! quoi! reprit l'autre d'un air tranquille. J'ai fait une bêtise, et je l'ai réparée... Ces gens de police se croient bien fins; ils ne sont que des enfants auprès de nous... Est-ce que vous croyez que j'ai tombé dans la gausse de Monsieur: un neveu qui lui tombe des nues! un neveu de paysan avec des airs de marquis!

Et comme les trois autres interlocuteurs allaient se récrier :

— Oui, ajouta Jeannette des airs de marquis, et d'un marquis qui n'est pas commode... Vrai Dieu! quels regards il jetait sur les acolytes de M. de Barras. S'il ne s'était agi que de lui, ils auraient passé un drôle de quart d'heure. Cette main-là est habituée à manier l'épée, et non à manier le tranchet.

— Je vous assure, Jeannette... dit Armand.

— Que je me trompe, n'est-ce pas?... que vous êtes un Lenoir, un vrai Lenoir? soit... nous n'aurons pas de discussion là-dessus; mais je garde mon idée. Je ne vous demande pas vos secrets. Faites vos affaires, je vais faire les miennes. Il faut que j'ôte le couvert et que je lave ma vaisselle.

Puis tournant les talons, Jeannette courut à sa cuisine.

— C'est une excellente fille, dit Michel, mais son dernier mot m'épouvante!

— Pourquoi? demanda Armand.

— Parce que la réflexion qu'elle a faite, d'autres peuvent la faire. Vous l'avez entendue, monsieur le Marquis, votre distinction l'a frappée... c'est un pronostic dangereux.

— Oui, reprit le jeune homme, vous avez raison... ma présence ici vous ferait courir trop de dangers, et je dois...

— Partir! s'écria Marie avec douleur.

— Partir! répéta Michel. Allons donc! où iriez-vous?

— J'ai ma retraite assurée à Saint-Mandé.

percement du tunnel du mont Sagne, d'une longueur de 1,549 mètres, vient d'être heureusement achevé; des ouvriers qui travaillaient dans les deux galeries opposées, et qui depuis quelque temps s'entendaient travailler, ont pu se donner la main. Tous les ouvrages en maçonnerie sont très-avancés; le tronçon Chaux-de-Fonds-Converts pourrait, assure-t-on, être livré à la circulation au printemps prochain.

La section de la Chaux-de-Fonds se dirigeant par les Converts sur Neuchâtel, est le prolongement du chemin de fer projeté de Besançon à Morteau et en Suisse.

M. Devisme, armurier, vient de mettre à la disposition de M. M. Barbe et Sergent, armateurs au Havre, des carabines rayées et des balles fondroyantes dont seront armés les équipages des baleinières, afin de continuer les curieuses expériences qui ont été déjà commencées avec tant de succès en Algérie par M. le capitaine Gérard et le colonel Kraniski. On sait que récemment M. Devisme a reçu du Czar une décoration. Cette marque de distinction lui a été envoyée par ce prince à la suite d'expériences nombreuses de l'arme de M. Devisme, dont l'empereur Alexandre se sert en faisant la chasse à l'ours.

M. Ch. de Waet, constructeur-mécanicien, vient de soumettre à l'appréciation des comités des travaux des grandes entreprises de chemins de fer et de canaux une nouvelle machine qu'il a nommée le *Pionnier universel*, et qui semblerait, suivant les espérances de l'inventeur, réunir tous les éléments d'un grand succès. Il paraît, en effet, que cette machine exécute les travaux d'ouverture de tranchée et de déblayage avec une rapidité étonnante. D'après les calculs de l'auteur, elle trancherait et enlèverait, à 1 mètre 50 du sol, environ 50 centimètres cubes de matériaux par coup de piston de la machine, qui en donne quarante par minute.

En effectuant un léger changement, cette même machine serait transformée en *laboureuse*; et, dans ce cas, l'inventeur assure qu'elle creuse à 25 cent., retourne, émiette et criblé de pierres et de racines 4 hect. 32 cent. par vingt-quatre heures; la terre est alors prête à être enssemencée, et rien ne s'oppose à ce qu'un semoir du système ne laboure et n'ensemence dans le même temps.

La même machine pourrait servir de remorqueur, la largeur de ses roues, sa parfaite adhérence et son équilibre exact permettraient, suivant les calculs de l'auteur, de gravir les rampes de 1/10.

Finalement, la machine de M. de Waet pourrait servir de locomobile, et, comme telle, exécuter tous les travaux de construction: scier le bois, la pierre, le marbre, monter et descendre les matériaux, enfoncer des pilotis, confectionner les bétons et mortier, etc., etc.

Enfin, M. de Waet affirme que sa machine à vapeur est munie d'un système de condensation d'une extrême puissance, qui permet de réduire la consommation de l'eau à ses dernières limites, tout en réalisant une énorme économie sur le combustible, de manière à pouvoir placer sans encombre, sur la machine même, la consommation en eau et houille nécessaires à vingt-quatre heures de travail continu.

Si cet ingénieux appareil réalise, ce qu'il promet, il est appelé à renouveler les conditions d'exécution des grandes lignes ferrées et des grands travaux hydrauliques, canaux, ports, rades, etc., etc., car

chaque machine exécuterait en vingt-quatre heures un travail pour l'exécution duquel il faudrait employer plus de deux cents ouvriers, avec une économie de 7/10 sur le prix des travaux.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous apprenons à l'instant qu'un cellier, 1^{re} tête de Coteau, vient d'être vendu, pour la Belgique, à la maison de Crom, à un prix arrêté très-satisfaisant pour les propriétaires. Cette vente a eu lieu par la voie télégraphique. Le grand obstacle, celui de la fixation des prix, est donc aujourd'hui aplani, et le prix de plusieurs celliers arrêtés est donc déterminé.

Il règne, depuis 48 heures, sur notre pays, une violente tempête, accompagnée d'une pluie torrentielle. Plusieurs cheminées ont été renversées aux environs de Saumur, notamment au village de Porcé. Quatre cheminées ont tombé sur les toits du château, et y ont causé de grands dégâts.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

POÉSIE.

LA SCIENCE.

I.

Des bienfaits que la Providence,
A, — de ses généreuses mains, —
Fait pleuvoir avec abondance
Sur la planète des humains,
La Science est celui dont les célestes flammes
Gardent le plus de majesté:
N'est-ce pas le foyer où les plus grandes âmes
Puisent leur force et leur beauté?

II.

La Science! à ce nom, dans les champs historiques,
Tressaillent dans la mort les vieilles nations.
Un sourd mugissement, sous leurs tombes antiques,
Émeut les générations.
Ils se lèvent, vêtus de leurs mornes suaires,
Les prêtres redoutés d'Isis,
Errant, l'œil en courroux, autour des sanctuaires
Qui jadis décoraient Memphis.

III.

La Chaldée, à son tour, ressuscite ses mages
Qui savaient lire dans les cieux;
Les bois d'Académs ont évoqué les sages
Dont la Grèce honora les sept noms glorieux.
Rome, des Grecs vaincus, triomphante héritière,
Au faite de son Panthéon,
Eclipsant sa splendeur guerrière,
Élève Juvenal, Sénèque, Cicéron.

IV.

La Science, ferment qui conserve le monde,
Lorsque la barbarie exhale un vent glacé,
Vient, après les fléaux, de sa chaleur féconde,
Ramener l'allégresse où le deuil s'est placé.
Tel, — après l'anarchie et la terreur dans Rome, —
Auguste l'appelant sur le trône avec lui,
On voit, du palais jusqu'au chaume, —
Le monde rayonner des feux dont elle a lui.

V.

Telle des guerres intestines
La France arrête le courant,
Et fait germer la gloire où gisaient des ruines
Sous la main de Louis-le-Grand.
Levez-vous, sur le seuil de vos demeures sombres,
Labroyère, Pascal, Racine, Bossuet,
Et faites resplendir vos radieuses ombres
Que de ses purs rayons la Science revêt.

VI.

Honneur à qui travaille à semer la Science
Au sein des populations
Qu'entretient dans la somnolence
Le génie odieux des révolutions!
Ministres du progrès, le burin de l'histoire
Consacrera leur souvenir;
Le bronze et le granit transmettront leur mémoire
A tous les siècles à venir!

LÉON DAUDRÉ.

L'ISTHME DE SUEZ,

Journal de l'Union des deux mers.

Messieurs les abonnés sont prévenus qu'à partir du 1^{er} janvier prochain, le journal paraîtra le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Par conséquent le numéro qui devait être publié le 25 décembre ne le sera que la 1^{re} janvier.

A partir de la même époque les bureaux de la rédaction et de l'administration seront transférés place Vendôme, à Paris.

Le prix d'abonnement sera réduit de moitié, c'est-à-dire de 20 à 10 francs par an, et messieurs les abonnés participent à cette réduction dans la mesure du temps qui reste à courir à leur abonnement.

Le Rédacteur-Gérant,

ERNEST DES PLACES.

Marché de Saumur du 24 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.) 14 15	Graine de colza	—
2 ^e qualité, de 74 k. 13 60	— de lin	24 —
Seigle 8 40	Amandes en coques	—
Orge 9 20	(l'hectolitre)	—
Avoine (entrée) 11 25	— cassées (50 k.)	60 —
Fèves 12 —	Vin rouge des Cot.	—
Pois blancs 26 80	compris le fût,	—
— rouges 18 80	1 ^{re} choix 1858.	—
Cire jaune (30 kil.) 243 —	— 2 ^e (a) —	90 —
Huile de noix ordin. 35 —	— 3 ^e (a) —	70 —
— de chenevis. 49 —	— de Chinon.	60 —
— de lin. 49 —	— de Bourgueil.	90 —
Paille hors barrière. 36 50	Vin blanc des Cot.	—
Foin id. 104 —	1 ^{re} qualité 1858	—
Luzeine (droits com) 105 —	— 2 ^e (a) —	60 —
Graine de trèfle. 62 —	— 3 ^e (a) —	55 —
— de luzerne. 50 —	— ordinaire.	—

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 24 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 75 15

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 97 00

BOURSE DU 27 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 75 00.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Ferme à 96 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Et vous vous croirez plus en sûreté, ajouta le cordonnier, au fond d'un obscur village, que dans cette ville immense qu'on appelle Paris? c'est une folie!

— Mais on me cherche!

— On ne vous tient pas encore, Dieu merci!

— Mais je ne puis vous exposer à des périls de chaque jour, de chaque heure, de chaque minute!

— Qu'importe! dit Marie avec simplicité.

— Non, non, continua Armand, c'est impossible; c'est assez de la scène qui vient de se passer; je vous entraînerais dans ma perte, et je ne le dois pas; vous ne me retiendrez pas davantage. Michel, vous êtes père, regardez votre charmante fille, elle est encore toute tremblante... Pauvre enfant! je crois que si tout à l'heure on m'eût arrêté, elle serait morte de saisissement!

— C'est vrai! répondit ingénument Marie.

— Oh! je ne mérite pas une aussi touchante sympathie.

— La sympathie pour un malheur immérité est chose naturelle, répliqua la jeune fille.

— Mais qu'ai-je donc fait pour être aimé ainsi?

— Vous êtes persécuté, poursuivit Marie, et l'on doit toujours aide et appui aux pauvres proscrits.

— Marie, ajouta Armand, vous obéissez à la sainteté de votre âme, laissez-moi obéir à la reconnaissance, et acceptez de moi l'affection qu'un frère a pour sa sœur.

Puis ôtant une bague de son doigt:

— Gardez, ajouta-t-il, ce souvenir d'une éternelle amitié.

Marie sentit ses genoux fléchir. Elle ne voyait plus, elle n'entendait plus; il lui semblait que, dans cette voix qui lui parlait, il y avait plus qu'une tendresse fraternelle, et sans se rendre compte de ce qu'elle éprouvait, elle se laissait aller à une douce rêverie. Enfin, surmontant son émotion, elle jeta les yeux sur la bague.

— Mais c'est une alliance, fit-elle observer.

— C'était celle de ma mère! Elle me la donna quand je la quittai.

— Et vous vous en séparez! ajouta la jeune fille d'un ton de reproche.

— Je donne l'alliance d'une mère à celle qui sauva le fils. L'obligé ne doit-il pas offrir ce qu'il a de plus précieux?

Marie n'insista plus. Elle tendit timidement la main, prit la bague, et en la passant à son doigt, elle leva sur Armand des yeux remplis d'une si douce expression, que celui-ci devina ce qu'il osait à peine espérer, et se sentit tressaillir de joie, tandis que Marie se détournait pour cacher son trouble.

Pendant ce temps, Michel était pensif.

— Qu'avez-vous donc? demanda le marquis. A quoi pensez-vous?

— Toujours à ce que vient de dire Jeannette, répondit le cordonnier... aux derniers mots qu'elle a prononcés

en nous quittant: « Cette main, s'est-elle écriée, est plus habituée à manier l'épée que le tranchet, et, je vous le répète, ce qu'elle a remarqué, d'autres pourraient le remarquer à leur tour.

— Et, ajouta Armand, qu'elle est votre conclusion?

— Ma conclusion est bien simple. Vous ne pouvez sortir de Paris, et il y a du danger pour vous à y rester. Vous ne pouvez gagner ni la Vendée, ni la frontière, et cependant il faut que, pour quelque temps du moins, vous vous mettiez à l'abri de l'orage.

— Les barrières ne seront pas éternellement fermées! On les ouvrira.

— Oui, mais on les fera surveiller par des agents de police; ces gens-là ont du flair.

— Ils ne l'ont pas prouvé tout à l'heure, dit Armand en riant.

— Ils peuvent se tromper une fois, répondit Michel d'un ton sérieux, mais il ne faut pas tenter la fortune. Elle est femme, elle est capricieuse. Je ne vois pour vous qu'un parti à prendre, et j'hésite à vous le proposer.

— Il est donc bien dangereux, murmura Marie redevenue tremblante.

— Non, ajouta Michel, mais je crains qu'il ne soit pas du goût de M. le Marquis.

— Voyons, dit Armand, pas de phrases, de quoi s'agit-il?

— Eh bien! continua le cordonnier, faites-vous soldat!

(La suite au prochain numéro.)

FAILLITE BRIAND.

Les créanciers de la faillite du sieur Briand, tailleur à Villiers, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 493 du Code de commerce, que la vérification des créances aura lieu le 4 janvier prochain, onze heures du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal, E. CORNILLEAU. (653)

A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE MAISON ET JARDIN, Sise aux Récollets. S'adresser à M^{me} veuve SOULARD.

A CEDER

Présentement,

Un FONDS DE LINGERIE, parfaitement achalandé, dans un des quartiers les plus commerçants de Saumur.

S'adresser au bureau du Journal.

BRICE PETIT, à Brézé, près Saumur, département de Maine-et-Loire, fabricant de Masses et Panards, en tout genre et en première qualité. Dépôt chez M. ARNAUDEAU, marchand de fer à Saumur. (650)

M^{me} JEUNETTE-LEMOINE, Brodeuse, quai de Limoges, 159,

A l'honneur de prévenir qu'elle vient de recevoir un joli assortiment d'articles pour étrennes: toute espèce de petits ouvrages en tapisserie et en broderie. Elle brode sur soie et velours; elle dessine; et possède un joli choix de laine pour capeline. (635)

A LOUER PRÉSENTEMENT UNE PETITE MAISON BOURGEOISE Franchement restaurée

Située rue du Petit-Maure, près les Bains et la Caisse d'épargne. S'adresser à M. LEROY, à côté.

A VENDRE

Une très-belle JUMENT POULNIÈRE, pur sang anglais, pleine de Tripolien.

S'adresser à M. L'ADJUDANT du manège de l'Ecole de cavalerie. (628)

LEBIGRE - DUQUESNE frères, Editeurs, rue Hautefeuille, 16, à Paris.

VIENT DE PARAÎTRE :

(ADOLPHE HUARD)

DE L'INJUSTICE DANS LA RÉVOLUTION

ET DE L'ORDRE DANS L'ÉGLISE

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PHILOSOPHIE PRATIQUE

RÉFUTATION DE

P. - J. PROUDHON

Un volume grand in-18 jésus. — PRIX : 3 francs.

Vient de paraître à la même librairie : Les Conspirateurs en Angleterre, par Ch. de Bussy. 1 vol. gr. in-18 jésus. Prix : 2 francs. (6^e édition).

Les philosophes au pilori, par Ch. de Bussy. 1 vol. gr. in-18 jésus. Prix : 2 fr.

Pour recevoir l'ouvrage immédiatement franco par la poste, envoyer trois francs quarante centimes en un mandat sur la poste ou en timbres-poste de vingt centimes (Ecrire franco).

8 FR. par an.

LA PRESSE LITTÉRAIRE

Six mois 4 fr. 50 c. Trois mois 2 fr. 50 c.

REVUE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS

PARAISANT LES 5 ET 20 DE CHAQUE MOIS.

Bureaux à Paris, rue Saint-Honoré, 257.

La Presse Littéraire se compose de 16 pages très-grand in-4° à 3 colonnes et renferme la matière d'un demi-volume in-8°. Chaque numéro contient deux ou trois chapitres d'un roman inédit, une ou deux nouvelles complètes, une critique littéraire sur les publications nouvelles, des études de mœurs et des études biographiques, une revue des théâtres, des pages d'histoires empruntées aux publications les plus remarquables, des légendes, chroniques, etc. Sous le titre mélanges et nouvelles, la Presse Littéraire donne un résumé de tous les faits intéressants et curieux qui se trouvent dans les grands et petits journaux.

A côté des noms les plus aimés et les plus illustres de notre littérature contemporaine, la Presse Littéraire consacre une partie de ses colonnes à la publication de traductions des meilleurs romans étrangers. Au nombre de ces romans publiés tout récemment par cette feuille, nous citerons Shirley, par CURRER BELL; Evelyn Forester, par MISS MARGUERITE POWER; Crichton et la Fille de l'Avare, par HARRISON AINSWORTH.

L'abonnement part du 1^{er} de chaque mois.

PRIME ACCORDÉE AUX NOUVEAUX ABONNÉS.

Toute personne qui s'abonnera pour une année, d'ici au 31 décembre, recevra immédiatement, franco: Crichton, roman historique, par HARRISON AINSWORTH, 2 volumes, et Evelyn Forester, Histoire d'une Femme, par MISS MARGUERITE POWER, 2 volumes. Ces 4 volumes seuls représentent le prix de l'abonnement.

Les abonnés de six mois recevront un de ces deux ouvrages à leur choix.

On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, ou par l'entremise des libraires, des chemins de fer, des directeurs de poste et des messageries. (Les lettres non affranchies sont refusées.)



TOPIQUE PORTUGAIS

de C. ROUXEL.



3, rue du Puits-Blancs-Manteaux, à Paris.

LE COURONNEMENT et les BLESSURES PAR HARNAIS arrêtent souvent le travail des animaux domestiques et leur font perdre leur valeur.

LE TOPIQUE PORTUGAIS, médicament thérapeutique d'une efficacité reconnue, remédie à ces inconvénients. — Il guérit en deux ou trois jours et fait REPARAÎTRE LE POIL A LA PLACE BLESSÉE OU MALADE. — Il agit avec non moins d'empire sur les MOUTONS malades du PIÉTAÏN et sur les BOEUFs et VACHES affligés de la LIMACE.

LE TOPIQUE PORTUGAIS est le SEUL SANS CONCURRENCE.

Dépôt: chez MM. les pharmaciens, à Saumur. (512)

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-TIER, relieur, rue du Marché-Noir, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

PATRY, place St-Pierre, n° 18, tambour de ville et afficheur.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 3 FR. (19)

10 MÉDAILLES 1847-1850-1854-1855-1857-1858

CHOCOLAT-LOUIT

MAISON SUCCURSALE 8, r. Paradis-Pois PARIS.

Usine à vapeur et Maison à Bordeaux

LOUIT FRÈRES ET C^o

MAISON SUCCURSALE 9, rue de l'Arbre MARSILLE.

DÉPÔT

Dans toutes les principales maisons de France et de l'Étranger.

URGENCE DE SUPPRIMER L'ECHELLE MOBILE

Par M. Félix GERMAIN,

Rédacteur en chef du Bulletin de Paris.

Chez GUILLAUMIN, 14, rue Richelieu, et chez DENTU, Palais-Royal, galerie d'Orléans. — Prix: 60 centimes.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.